

## méthodologie

L'UREI-idf effectue chaque année un travail de compilation puis de consolidation et d'analyse des données sociales, économiques et financières de toutes les structures conventionnées "Entreprise d'Insertion" en Île-de-France, ce afin de nourrir un Observatoire Régional.

Cet outil nous permet d'avoir une vue d'ensemble de notre réseau, de suivre son évolution dans le temps, de pointer les particularités de tel territoire ou de tel secteur d'activité. Indispensable à nos missions d'union régionale, l'Observatoire est également un éclairage précieux pour nos partenaires.

Nous pouvons afficher un taux de complétude total supérieur à 70%, garant de la fiabilité des résultats de notre travail.

Néanmoins, nous travaillons principalement sur des matériaux déclaratifs, avec ce que cela suppose d'incertitudes.

Les résultats sont donc à prendre pour des indicateurs ; ce document est un panorama, révélateur des grandes tendances à un instant donné. Ce ne sont que chiffres et courbes, quand la réalité des Entreprises d'Insertion est vivante, mouvante, humaine, quotidienne.

### L'Ei francilienne type en 2005

Statut juridique : association

Ancienneté : entre 10 et 14 ans

ETP permanents : 5,81 (dont 3,6 encadrants)

ETP d'insertion: 11,21 (réalisés par 24 salariés)

CA : 589 691€

### L'EITT francilienne type en 2005

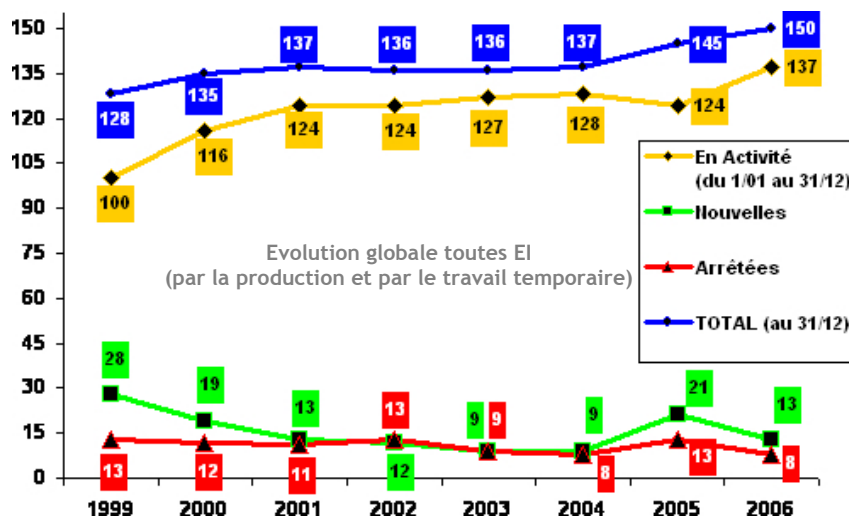
Statut Juridique : SARL

Ancienneté : entre 5 et 9 ans

ETP permanents : 2,37 (dont 1,88 encadrants)

ETP d'insertion: 18,29 (réalisés par 119 salariés)

CA : 572 273€



## évolution en nombre

Le nombre d'EI en activité sur une année civile complète augmente régulièrement depuis 1999 (+37%), confirmant ainsi la vitalité du réseau.

Mais tandis que le nombre d'EI par la production croît, celui des EITT baisse sans discontinuer depuis cinq ans, passant de 20 structures en activité au 31/12/2001 à 15 au 31/12/2006.

La dynamique de création ne se dément pas depuis deux ans, avec 34 nouvelles structures conventionnées ; l'effet du Plan de Cohésion Sociale n'y est sans doute pas étranger, de même que la communication du réseau autour du modèle « Entreprise d'Insertion » et de ses réussites.

Dans le même laps de temps (deux ans), il faut noter la défaillance de 21

structures. Les problématiques sont diverses : absence de volonté politique (dans le cas des régies de quartier par exemple), réorganisation interne (une association

**150 EI en activité au 31/12/2006**

**Environ 4 500 salariés en insertion employés en 2005**

**Environ 1 500 ETP d'insertion réalisés**

**Un CA cumulé de plus de 72 M€**

s'est ainsi transformée en deux structures commerciales distinctes), mais on note surtout que huit de ces 21 entreprises avaient entre un et trois ans d'existence, ce qui pourrait laisser à penser que les projets n'étaient dès le départ pas assez

solides.

Cependant, en observant les grandes tendances, on se rend compte que la « moyenne d'âge » des EI augmente, et qu'elles sont plus stables financièrement – ce que confirme la stagnation des défaillances depuis trois ans.

Dernière remarque : depuis 1999, le nombre de Régies de Quartier a quasiment doublé, passant de 14 à 26. Elles ont de fortes particularités :

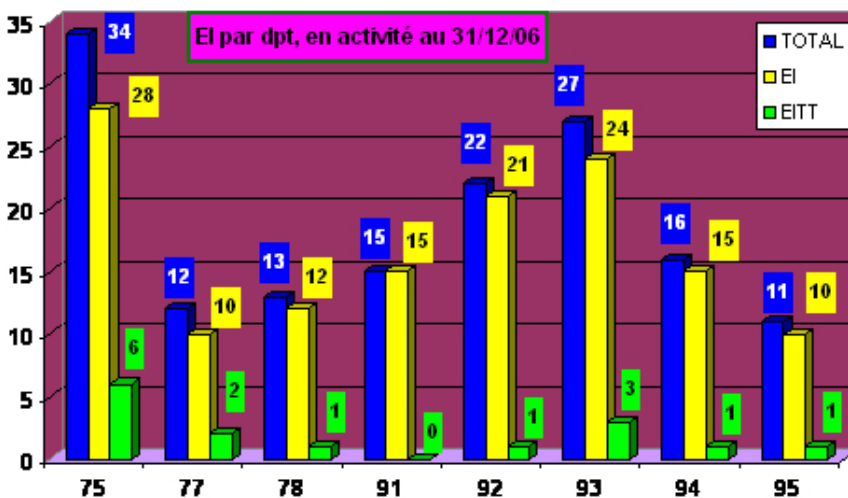
- elles sont toutes sous forme associative ; ainsi, sans elles, le pourcentage d'Entreprises d'Insertion sous statut commercial passe de 49% à 59%, en hausse constante depuis 8 ans ;
- elles ne sont représentées que dans 3 activités : nettoyage, second œuvre BTP et espaces verts.

## répartition par département

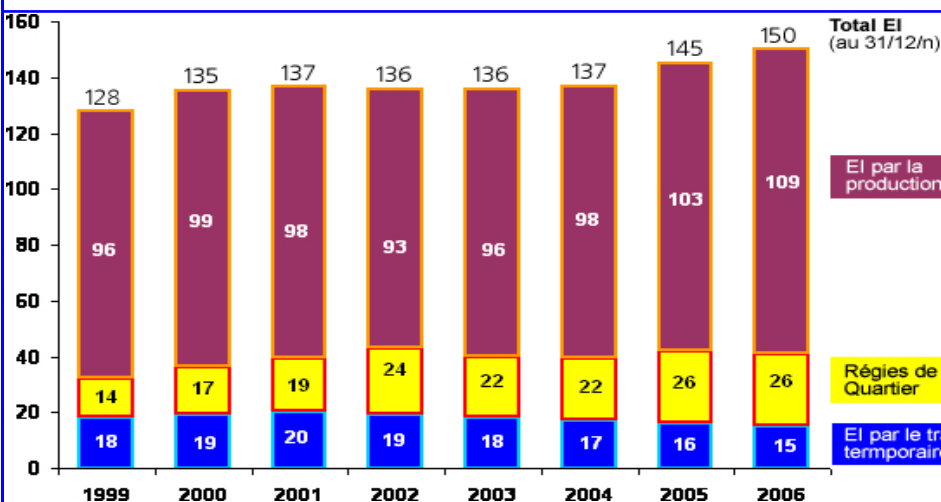
**T**rois départements se détachent nettement et comptent plus de vingt structures : Paris, la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine.

Paris est le département qui a connu le plus de créations en 2005 et 2006 (10 nouvelles EI, contre 7 en Hauts-de-Seine). Les Yvelines sont le seul département à voir leur nombre d'EI diminuer entre 2005 et 2006. Au niveau national, c'est dans ce département que la proportion d'allocataires des minima sociaux est la plus faible (4% des plus de 20 ans); à l'inverse, la Seine-Saint-Denis est le département français en comptant le plus (11% des plus de 20 ans).

Les différences d'un département à l'autre ne s'expliquent pas uniquement par le tissu économique ou la structure de la population sur le territoire concerné : les politiques locales de l'emploi jouent également un rôle déterminant dans la dynamique de création d'Entreprises d'Insertion.



## répartition par type



## répartition par activité

**L**e BTP occupe le premier rang des secteurs d'activité, même si sa proportion est en baisse constante depuis 1999 (de 28% à 19%).

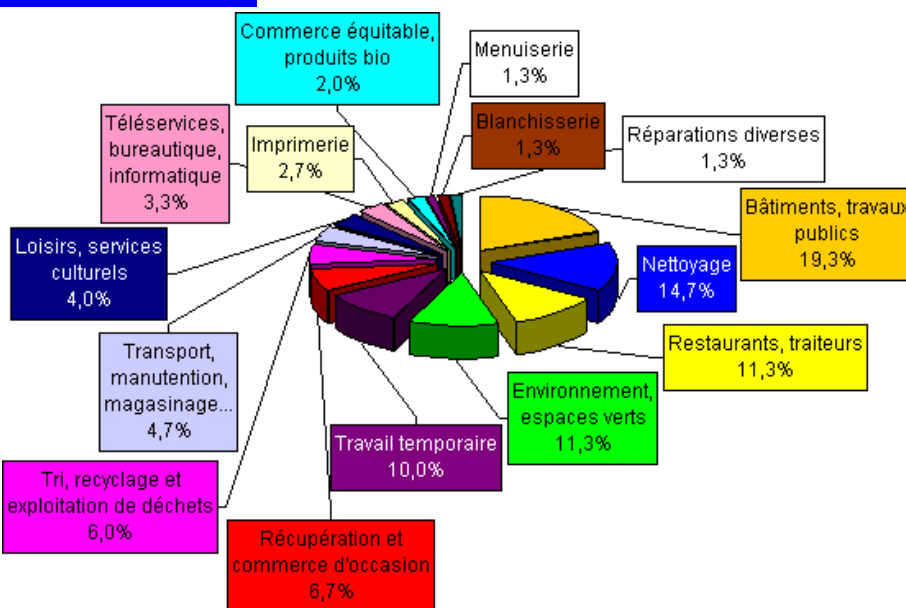
L'activité « nettoyage » à l'inverse est passée de 9% à 15%.

Même mouvement pour « environnement, espaces verts » qui progresse de 6% à 11% en huit ans.

Environ 63% des EI franciliennes exercent dans l'un des quatre secteurs suivants : BTP, nettoyage, espaces verts ou restauration. Cette proportion était de 68% en 2004.

La diversification des activités est illustrée par la progression de secteurs comme « commerce équitable, produits bio » ou « Loisirs, services culturels », qui témoigne de la vitalité du réseau et de sa « tertiarisation » progressive.

Le travail temporaire occupe la cinquième place avec 10% des structures, alors qu'en 2002 cette activité représentait 15%, et encore 12% en 2004 - ce qui la plaçait en troisième position juste derrière le nettoyage et le BTP.



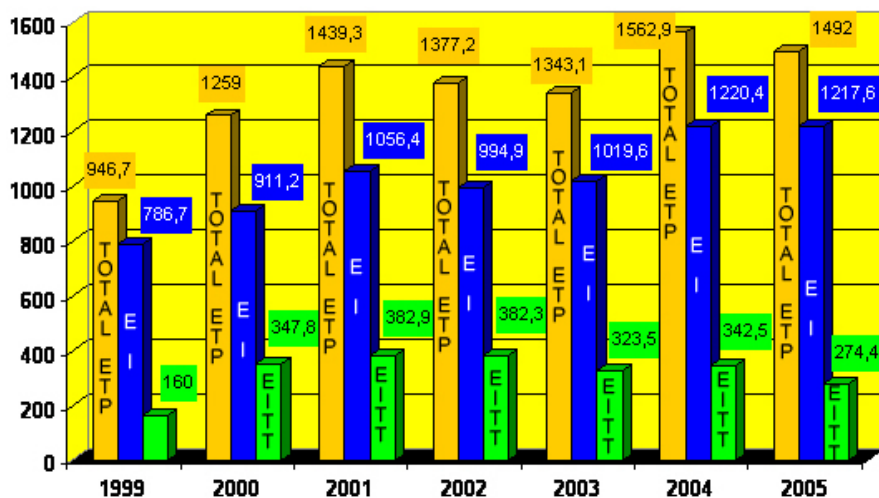
## les salariés

**L**égère baisse du nombre total de salariés en insertion passés par les structures et fléchissement du nombre total d'ETP réalisés, après le record de 2004.

L'offre d'insertion se stabilise autour de 1500 ETP, réalisés par environ 4500 salariés.

Cela signifie qu'en 1999 il fallait 4 salariés pour faire 1 ETP, alors qu'il n'en faut plus que 3 en 2005.

Soit la durée hebdomadaire de travail des salariés a augmenté (plus de temps plein ; moins de temps partiel), soit la durée moyenne des contrats a augmenté – ou une



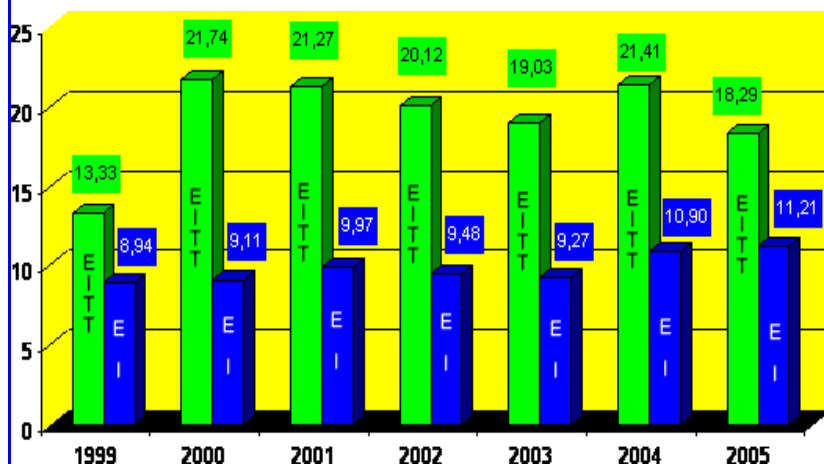
Cumul des ETP d'insertion par an

1999 pour les EI (11,21 ETP d'insertion en moyenne), mais la plus mauvaise depuis 1999 pour les EITT (18,29 ETP d'insertion en moyenne).

conjonction des deux facteurs.

Mais il faut différencier la situation des EI de celle des EITT ; en effet, si les EI ont employé légèrement moins de salariés en insertion qu'en 2004 (-4,25%), elles ont réalisé le même nombre d'ETP tandis que les EITT chutent de 16% en nombre et de 20% en ETP.

La moyenne par entreprise est elle aussi significative, puisqu'elle est la meilleure depuis



Moyenne des ETP d'insertion par an

**L'immense majorité des salariés en insertion (65%) a entre 26 et 49 ans. La part des moins de 25 ans diminue sans cesse depuis 1999 (moins de 25%). Plus de 76% des salariés en insertion sont des hommes.**

	ETP permanents	ETP permanents EITT	Moyenne par EITT	ETP permanents EI	Moyenne par EI
1999	602	27	2,25	575	6,53
2000	694	43	2,69	651	6,51
2001	667	49	2,72	618	5,83
2002	718	47	2,47	671	6,39
2003	767	43	2,53	724	6,58
2004	642	47	2,94	595	5,31
2005	667	36	2,37	631	5,81

Nette remontée du nombre (en ETP) des permanents, tant en valeur brute qu'en moyenne par structure. Le ratio ETP d'encadrement / ETP d'insertion reste stable pour les EI autour de 1 pour 2, mais augmente en EITT (environ 1 pour 8). Les EI embauchent des permanents (en particulier d'encadrement), à l'inverse des EITT.

**L**e taux de sorties positives du parcours d'insertion reste élevé, en particulier en EITT où il est en hausse. Il ne pâtit donc pas pour le moment de la baisse des effectifs permanents dans le travail temporaire. Il faut bien sûr interpréter ces données avec les plus grandes précautions, les entreprises n'ayant aucun moyen de suivi à court ou moyen terme.

En effet, les sorties sont comptabilisées à un instant T qui est celui du jour de la fin de contrat. Or, les bénéfices du passage en EI pour un salarié

Sortie des salariés en insertion	2005	
	EI	EITT
CDD / CDI	35%	58%
Formation	10%	7%
<b>Sorties positives</b>	<b>45%</b>	<b>65%</b>
Demandeur d'emploi	15%	5%
Autres sorties	19%	14%
Sans nouvelle	21%	16%

en insertion se mesurent sur une durée plus longue, puisque c'est un accompagnement « en profondeur » qui lui a été dispensé.

Même si, après son contrat de travail d'insertion, un individu s'inscrit comme demandeur d'emploi,

nul doute qu'il aura plus de capacité qu'avant son passage en EI à retrouver du travail.

Quant au pourcentage de « sans nouvelle », il correspond la plupart du temps aux contrats très courts, à des salariés auxquels il a été impossible de proposer un parcours d'insertion. Ce chiffre « résiduel » se retrouve au niveau national.

A noter : la hausse sensible des bénéficiaires du RMI : 45% des salariés en insertion en 2005 (contre 26% en 2000).

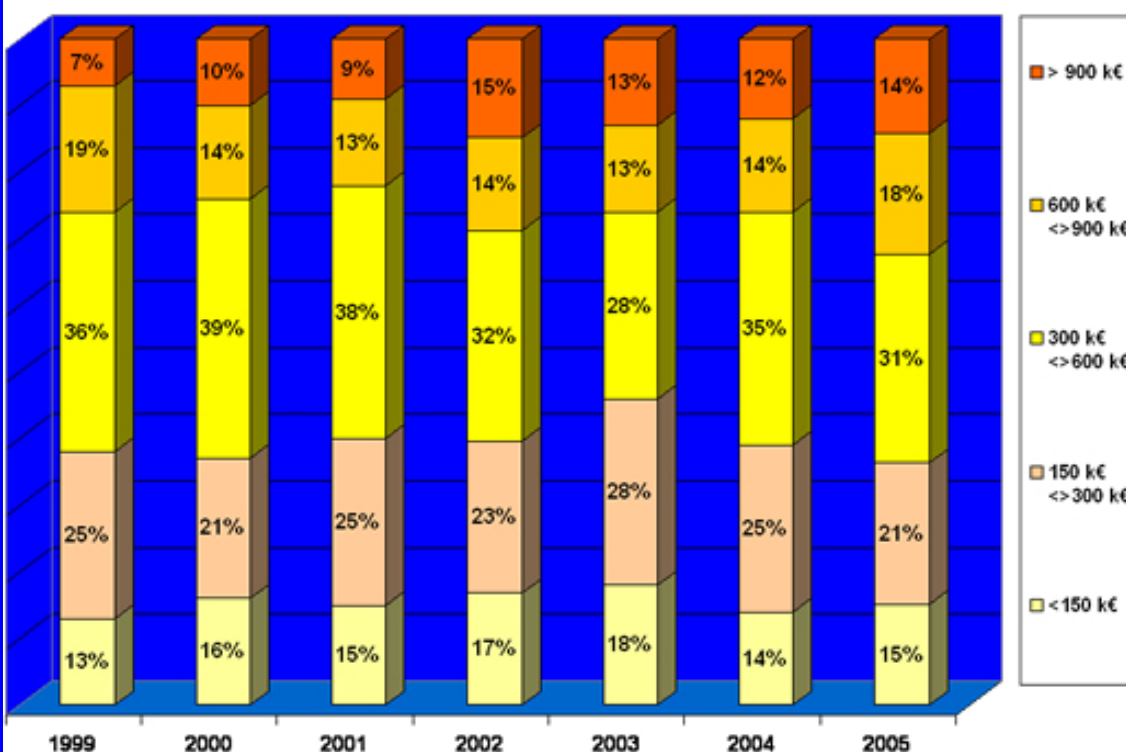
## aspects financiers

Des subventions d'exploitation en baisse, un chiffre d'affaires moyen en hausse (+10,5% par rapport à 2004 ; +25% par rapport à 1999), un ratio subventions sur produits d'exploitation également en baisse et un résultat net moyen de nouveau positif après deux années difficiles : les Entreprises d'Insertion d'Île-de-France sont plutôt en bonne santé économique.

Mais cette radioscopie n'est qu'une moyenne, et ne doit pas masquer les profondes disparités existant entre les structures en fonction de leur taille et de leur secteur d'activité. Ainsi, le CA moyen est en baisse sensible dans les EITT alors qu'il augmente dans les EI par la production.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Subventions d'exploitation</b>	117 845	119 063	114 415	133 353	145 374	161 341	150 697
<b>Chiffre d'affaires HT</b>	467 990	477 906	459 340	502 625	505 767	529 596	585 184
<b>Masse salariale chargée</b>	361 522	386 105	372 373	420 390	424 185	444 879	456 963
<b>Masse salariale en insertion chargée</b>	168 178	204 988	196 220	203 039	219 265	234 726	312 201
<b>Ratio subventions / produits (d'exploitation)</b>	20,12%	19,94%	19,94%	21,34%	22,33%	23,35%	20,48%
<b>Masse salariale insertion / masse salariale totale</b>	46,52%	53,09%	52,69%	48,3%	51,69%	52,76%	68,32%
<b>Masse salariale / produits d'exploitation</b>	61,71%	64,68%	64,9%	65,79%	65,14%	64,39%	62,1%
<b>Résultat net</b>	3 617	6 817	1 010	8 373	-4 611	-4 131	746

Moyennes par Entreprise d'Insertion francilienne  
(structures en activité du 01/01/n au 31/12/n)



L'augmentation du chiffre d'affaires moyen est dû aux EI de la tranche supérieure (CA supérieur à 600k€), dont la proportion n'a jamais été aussi élevée : 32% contre 26% les deux années précédentes.

Mais 67% des structures ont un CA inférieur à la moyenne...

## conclusion

Chiffre d'affaires en hausse, moindre dépendance vis-à-vis des subventions, l'année 2005 semble laisser entrevoir une nouvelle réalité de l'Entreprise d'Insertion, en capacité de proposer une offre d'insertion plus importante tout en restant à l'équilibre - même si ce dernier reste fragile pour beaucoup de structures (les plus petites et les moins anciennes). Les Entreprises d'Insertion diversifient leurs activités, s'ouvrent à des secteurs aux débouchés prometteurs.

Cependant, la situation globale des EITT apparaît problématique, se dégradant depuis quelques années. L'heure de tirer le signal d'alarme?

urei info

Directrice de la publication :  
Françoise DURRIEU

Ont participé à ce numéro :  
Nathalie Ducros, Erwan Larher  
Maquette : R1



Réalisé avec le  
concours du  
FSE

UREI Île-de-France  
12, rue de la Lune  
75002 PARIS  
tél. : 01 42 36 02 35  
fax : 01 40 39 04 72